



Monsieur le président,

Nous sommes aujourd'hui réunis pour la traditionnelle commission Masse de milieu d'année. Son ordre du jour est chargé : approbation du PV de la séance précédente, sécurisation de Tremblay 2, activité du service, parc locatif, L'Hay-les-Roses, impayés.

Notre propos ici concernera 2 points : les responsables de cité et la cité de Tremblay 2.

Pour les responsables de cité, nous pouvons regretter qu'ils ne disposent toujours pas de toutes les facilités pour exercer leurs fonctions. Certes, désormais un organigramme du Service Territorial permet d'identifier plus facilement les différents acteurs. Mais il est insuffisant. Il leur faut également des moyens adéquats. À commencer par des moyens matériels (dotation d'imprimante notamment). Car, faut-il le rappeler le logiciel ULIS de gestion des états des lieux pose de nombreuses difficultés, ne permettant pas de duplication des imprimés. L'exploration de ces pistes est nécessaire pour trouver un responsable de cité à l'Hay-les-Roses.

Pour la cité de Tremblay 2, notre propos est ici partagé.

Pour la sécurisation du site, il n'y a rien à dire du côté des collègues consultés, le bailleur *le Logement Francilien* a bien joué le jeu. Il a tenu son engagement.

Certes, dans la résidence, il y a malheureusement encore des passages par dessus les clotûres mais cela reste rare semble-t-il, pour le moment.

La Mairie par contre ennuie les collègues locataires. Nous ne reviendrons pas ici sur le courrier adressé à notre représentation et sur la « mise au point » écrite du Maire adressée à nos collègues locataires. Publications envers lesquelles nous avons donné très récemment notre point de vue¹.

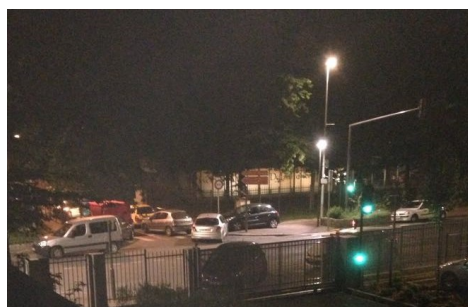
Certes la Mairie a bien clotûré sa partie de l'avenue Gilbert Berger, la partie se situant en face du collège. Néanmoins, la Mairie a également bouclé le petit bois, ce qui n'était pas nécessaire. C'est un petit coin de verdure dont les collègues locataires auraient pu profiter. Au lieu de cela, la parcelle est complètement fermée et personne n'y a accès.

Côté Urbain Le Verrier, les locataires n'ont pas d'accès direct à leur résidence et par extension les pompiers, car leur portail est verrouillé par une chaîne.

Le plus gros problème rencontré se situe au niveau de l'avenue Gilbert Berger entre le lycée et la piscine où depuis l^{ère} moitié du mois de mai des jeunes se rassemblent. Il y a toujours régulièrement de la provocation au portillon où les jeunes viennent s'adosser. Mais surtout, il a été observé jusqu'à 20 voitures se garer de façon sauvage, parfois même devant le portail électrique de la résidence.

Outre les hurlements, la musique est mise à très haut volume, voire font des barbecues... Vous trouverez ci-contre plusieurs photographies étayant notre propos, toujours sourcé et documenté.

Enfin, les patrouilles de police se font malheureusement rares. Un agent nous indiquant en avoir vu seulement 2 en deux mois, durant seulement quelques minutes (« bonjour, au revoir » et ça s'arrête là). Certes, ce sont en ce moment les vacances, donc il y a un peu moins de jeunes depuis une semaine, mais ça squatte encore. Il importe donc de faire pression envers les autorités.



Paris, le 5 juillet 2018
La délégation SOLIDAIRES Douanes

¹ Communiqué *L'obligation d'agir* du 04/07/2018, disponible ici : <http://www.solidaires-douanes.org/Masse-cite-de-Tremblay-2>